



Commission d'Organisation des Compétitions

PROCES-VERBAL

Réunion du 26/05/2026

Président : M. Jean Jacques BENGUIGUI

Présents : MM Eddy PIERROT - Jacques RIVALS - Ariana VALVIDIA.

Excusés : MM. Christophe MPAGA - Meissa NGOM – Olivier PITCHOU TCHAMAKO - Jean-Marc STERNE - Jerry TOUSSAINT.

Assiste : M. Hamid BELMAHI

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

INFORMATIONS

Rappel à tous les clubs

Afin de pouvoir traiter au mieux vos courriels, nous vous demandons de bien vouloir indiquer pour chaque demande : le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match. Cette dernière sera prise en compte si elle émane de l'adresse officielle du club avant le vendredi 14H. Dépassé ce délai, la programmation initiale sera maintenue et les équipes devront établir un procès-verbal de la rencontre conformément aux règlements.

Tous les clubs recevant doivent prévoir une feuille de match papier vierge, au cas où la tablette ne fonctionnera pas sous peine de match perdu par pénalité.

Rappel toutes CATEGORIES

*Rappel hebdomadaire depuis le 14/10/25, à l'attention de tous les clubs qui obtiennent les AOT **tardivement** qu'ils doivent les communiquer au district avant vendredi 14H sous peine de match perdu par forfait. Il en sera de même pour les clubs qui refuseraient les AOT accordées par le PRES. Les matches concernés seront déprogrammés.*

De plus, il est rappelé aux clubs qu'un courriel de la DJS n'est pas un AOT. Ces derniers doivent vérifier que les possibilités de réservations sont bien effectives. Seule, l'AOT sera pris en compte.

SENIORS

SENIORS

Match N° 53405917 VIKING PARIS / JS PARIS 2 D4.A du 10/05/26

Après deux appels de la feuille de match restés infructueux et sans aucune communication du club visiteur, la commission ne peut avoir la certitude que ce match a eu lieu et donne match perdu par forfait aux deux équipes (3^{ème})

forfait de l'équipe de Viking et 1^{er} forfait de l'équipe 2 de JS Paris) et inflige à chaque club une amende de 120 € (Cf annexe financière)

SENIORS FEMININES

Match N° 54936569 RACING CLUB 18 / SALESIENNE D1 du 23/05/26

Lecture de la FMI match non joué au motif : 6 joueuses sur 11 du RC PARIS 18 portant un casque sans avoir un certificat médical fédéral.

Lecture du rapport de l'arbitre précisant les incidents d'avant match sur l'équipement officiel des joueuses selon la réglementation en vigueur avec des propos injurieux d'une personne se présentant comme le secrétaire général du club RC 18 mettant en cause ses origines et sa religion. M. l'arbitre ne s'est pas saisi des certificats médicaux mis en cause afin que la commission puisse en juger de leur recevabilité. Enfin, cette rencontre sur une installation de la Mairie de Paris faisait l'objet d'un reportage sur lequel M. l'arbitre s'insurge de l'utilisation des séquences le filmant.

Hors de la présence de M. RIVALS et au vu des propos injurieux, de la non réception des certificats médicaux mis en cause et du manque de preuve sur l'autorisation de la ville de Paris afin d'effectuer un reportage sur une installation sportive, la commission décide de **transmettre ce dossier à la commission de discipline** en l'état.

ANCIENS

Match N° 53406900 PITRAY OLIER / CAMILLIENNE D1 du 24/05/26

Lecture de la FMI match non joué au motif : Absence de l'équipe de la CAMILLIENNE.

La commission donne match perdu par forfait (2^{ème} forfait) à l'équipe de la Camillienne et lui inflige une amende de 120€ (Cf annexe financière)

Match N° 53407619 CA DOUZIEME / CHEMINOT PARIS D2.C du 10/05/26

Après deux appels de la feuille de match restés infructueux et sans aucune communication du club visiteur, la commission ne peut avoir la certitude que ce match a eu lieu et donne match perdu par forfait aux deux équipes (1^{er} forfait des deux équipes) et inflige à chaque club une amende de 120 € (Cf annexe financière)

JEUNES

U 14

Match N° 53409117 MACCABI PARIS / SALESIENNE 3 D3.B du 16/05/26

Courriel de MACCABI PARIS du 22/05/26 signalant un bug de la FMI lors de la transmission de celle-ci, confirmant le score de 1 / 2 en faveur de SALESIENNE 3 et joignant la composition de son équipe :

- 1 GUEZ Simon
- 2 BEN MOUSSA Mouad
- 3 DOMAGALA Rafale
- 4 DIAKITE Ibrahim
- 5 TRAORE Nouhoum
- 6 DIAKHABY Sekouba
- 7 SY Oumar
- 8 AMIOUD Naël
- 9 SAINT-LOUIS Luidgi
- 10 MACHABERT Adrien
- 11 NAÏM Elie
- 12 SACKO AUBION Andher
- 13 SADOK Wassim
- 14 BENIGHIL Imran

*Hors de la présence de M. BENGUIGUI, la commission demande au club de la Salésienne la composition de son équipe et au club du Maccabi Paris Métropole la composition de son banc ainsi qu'un rapport de l'arbitre **via la CDA** confirmant également le score et les éventuelles sanctions administratives.*

U 15

Reprise du dossier (PV du 19/05/26)

Match N° 53408071 PARIS SC / AS PARIS D2.A du 09/05/26

Courriel de PARIS SC du 15/05/26 signalant un bug de la FMI confirme le score de 2/7 en faveur de l'AS PARIS et joignant la liste des joueurs de son équipe - Lecture du rapport de l'arbitre officiel qui confirme le résultat et les sanctions disciplinaires. - La commission entérine le score de 2/7 en faveur de l'équipe de l'AS Paris et demande au club de l'AS PARIS de transmettre la composition de son équipe pour le mardi 26/05/26 à 12H, délai de rigueur sous peine de sanction.

La commission déplore l'absence de communication de la liste de l'équipe de l'AS Paris dans le délai imparti et lui inflige 136 € d'amende (17X8€) pour licences manquantes.

U 16

Match N° 53406681 ESP PARIS 19 / PARIS 13 ATLETICO 3 D1 du 10/05/26

Courriel de ESP PARIS 19 du 23/05/26 signalant la perte de la tablette, confirmant le score de 2/4 en faveur de PARIS 13 ATLETICO 3 et joignant la composition de son équipe :

- | | |
|---------------------------------------|--|
| 1. 2548477043 Bazi Yohann | 7. 9602933598 Kone Ismael |
| 2. 9602731415 Kilyan belaiboud | 8. 9603774024 Ismael sacko fontaine |
| 3. 9602564161 Kendel dinal | 9. 2548252781Ryles bestani |
| 4. 9603230935 Razak dosso | 10. 2548163165 Bilel bouderka hamdaoui |
| 5. 2548344668 Harouna diakite cools 1 | 1. 9603236876 Youssef Friaa |
| 6. 2548522888 Soan ait ali | 12. 9603125334 Wael djafer |

Dirigeants:

1. 2545974022Aloui Zied
2. 9602525611Diallo Talibe

Composition de PARIS 13 ATLETICO 3:

- | | |
|-----------------------------------|-------------------------------------|
| 1-2547759878 Aaron Djedje – | 8-2548387758 Hamza Drame |
| 2-9602294948 Ilan Gaci | 9-2547879670 Matene Diarra |
| 4-548169717 Alassane Kone | 10-2548197963 Darell Esalo Nkalanga |
| 5-2548047292 Kazim Benchabane | 11-2548218353 Moussa Fofana |
| 6-2547900603 Jibril Hodroje | 12-2548041026 Malle Traoré |
| 7-9605577534 Axel Badr Saint Criq | 13-9602753559 Fahd Issa Algueche |
| 14-9602528328 Mehdi Zengal | 15-9602688247 Jahlann Morati |

Hors de la présence de M. BENGUIGII, la commission demande via la CDA un rapport de l'arbitre confirmant le score et les éventuelles sanctions administratives.

U 18

Match N° 53405561 MACCABI PARIS / CA PARIS 14 D2 du 24/05/26

Lecture de la FM match arrêté à la 64^{ème} avec un score 2/1 en faveur de MACCABI PARIS au motif : L'équipe de CA PARIS 14 ne voulait pas reprendre la rencontre suite à des contestations de décisions arbitrales.

*Hors de la présence de M. BENGUIGUI,
La commission,*

Considérant les dispositions de l'article 128 des RG de la FFF selon lesquelles : « Est considérée comme officiel d'une rencontre, toute personne licenciée agissant en qualité d'arbitres ou de délégué, désignée par les instances du football. En cas d'absence d'officiel désigné, toute personne licencié e d'un club agissant en qualité d'arbitres, est également considérée comme tel. Pour l'appréciation des faits, leurs déclarations ainsi que celles de toute personne missionnée par les instances pour la rencontre et assurant une fonction officielle au moment des faits, sont retenues jusqu'à preuve contraire. »,

Considérant qu'il est clairement établi dans le rapport de l'arbitre officiel du match le refus de l'équipe de Paris CA 14 à reprendre la partie

*En conséquence, donne match perdu par pénalité (-1pt ;0but) à l'équipe de Paris CA 14 pour en reporter le gain sur l'équipe du Maccabi Paris Métropole (3pts ;2buts) et **transmets à la commission de discipline** pour les sanctions administratives et le comportement de l'assistant de Paris CA 14, M. FOFANA Bakari.*

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Il est rappelé au club qu'en cas de non communication de la feuille de match après deux appels restés sans effet, le match est perdu par pénalité (-1pt – 0 but) par application de l'article 40.1 du RSG district 75 pour l'équipe recevant. Si la commission ne peut avoir la certitude que le match a bien eu lieu par une autre communication alors les deux équipes auront match perdu par forfait.

2^{ème} et dernier appel

Match N° 53407805 RACING CLUB 18 / CHAMPIONNET CDM D1 du 17/05/26

Match N° 53408747 PETITS ANGES / PUC 3 U14 D2.B du 16/05/26

Match N° 53409028 PETITS ANGE 2 / PARIS 13 ES 2 U14 D3.A du 16/05/26

Match N° 53406996 PETITS ANGES / CA PARIS U16 D2.A du 17/05/26

FORFAITS GENERAUX

SENIORS D3

Espoirs Grand Paris (PV du 09/12/25)

Pari Est Solitaire (PV du 03/02/26)

SENIORS D4

Espoirs Grand Paris 2 (PV du 16/09/25)

Espoirs Grand Paris 2 (PV du 16/09/25)

Olympique Paris 15 (PV du 16/09/25)

Paris Est Solitaire 2 (PV du 07/10/25)

Petits Anges 2 (PV du 14/10/25)

Paris XV futsal (PV du 03/03/26)

SENIORS FEMININES D1

Paris Est Solitaire (PV du 03/02/26)

ANCIENS D1

Espérance Paris 19 2 (PV du 03/02/26) déclassement

ANCIENS D2

Homenetmen (PV du 02/09/25)

JS Paris 10 (PV du 16/09/25)

Paris XVII Pouchet (PV du 12/11/25)

PARIS SUISSE US 2 (PV du 25/11/25)

U18 D3

Ménilmontant FC 1871 (PV du 23/09/25)

ES Paris (PV du 23/09/25)

Viking Paris (PV du 07/10/25)

Es Parisienne 2 (PV du 06/01/26)

Es Parisienne 3 (PV du 06/01/26)

U16 D2

CFFP (PV du 09/12/25) déclassement

U16 D3

Viking Paris (PV du 07/10/25)

Es Parisienne 2 (PV du 16/12/25) déclassement

Es Parisienne 3 (PV du 06/01/26)

Championnet 2 (PV du 17/03/26)

U15 D1

Paris Est Solitaire (PV du 02/09/25)

U15 D2

Es Parisienne (PV du 16/12/25) déclassement

U14 D2

AS Paris (PV du 17/02/26)

U14 D4

Minis & Maxis (PV du 16/09/25)

Viking Paris (PV du 07/10/25)

Junior Académie Paris (PV du 14/10/25)

Racing Club 18 (PV du 14/10/25)

ESC XV (PV du 14/10/25)

CFFP 2 (PV du 25/11/25)

AF Paris 18 2 (PV du 02/12/25)

Espoirs Grand Paris (PV du 09/12/25)

Es Parisienne 2 (PV du 06/01/26)

Es Parisienne 3 (PV du 06/01/26)

Petits Anges 3 (PV du 17/02/26)

Rappel depuis le PV du 10/02/26 : Au vu du nombre de forfait général, la commission bloquera pour la saison 2026/2027 le pyramidage des divisions dans chaque catégorie et le nombre d'équipes en dernière division de district. Les engagements des équipes des clubs ci-dessus ayant déclaré « forfait général » seront pris en considération selon les places restantes quel que soit la date de l'engagement.

PREVISIONS DES TIRAGES & FINALISTES DES COUPES DEPARTEMENTALES

FINALES le 06 & 07 JUIN 2026 au stade Paul LADOUMEGUE

Coupe 75 SENIORS

Finalistes : Salésienne de Paris – Paris 13 Atlético 2

Dimanche à 15H00 terrain N° 1

Coupe Anciens

Finalistes : Maccabi Paris Métropole – Enfants Goutte d'Or

Dimanche à 09H terrain N° 1

Coupe SENIORS Amitié

Finalistes : Maccabi Paris Métropole 2 - Enfants Goutte d'Or 2

Samedi à 19H00 terrain N° 1

Coupe CDM

Finalistes : Castanheira Paris - Serbie AS

Dimanche à 09H00 terrain N° 2

Coupe U18

Finalistes : Salésienne de Paris – P.U.C.
Dimanche à 13H terrain N° 1

Coupe U16

Finalistes : Paris 13 Atlético – P.U.C.
Dimanche à 11H terrain N° 1

Coupe U17

Finalistes : Paris 15 AC - Salésienne de Paris
Dimanche à 13H terrain N° 2

Coupe U14

Finalistes : Paris Est Solitaire – P.U.C.
Samedi à 11H terrain N° 1

Coupe séniors Féminines

Finalistes : PARIS FC 2 – ES 16^{ème}
Terrain et jour/heure à déterminer

Coupe U20

Finalistes : P.U.C – Paris 13 Atlético
Dimanche à 15H terrain N° 2

Coupe U16 amitié

Finalistes : Paris 15 AC 2 – Maccabi Paris Métropole 2
Dimanche à 11H terrain N° 2

Coupe U15

Finalistes : Paris CA 14 - Paris 13 Atlético
Samedi à 13H terrain N° 2

Coupe U14 amitié

Finalistes : Espérance Paris 19 2 – P.U.C 2
Samedi à 11H terrain N° 2

Coupe football loisirs et critères de SA M & SA APM

Finalistes : AS116-17 Le Brio – Paris XIII ES
Samedi à 17H terrain N° 1